

## Programme exceptionnel d'investissement public

### Infrastructures et équipements civils Infrastructures de transport

#### REGION : NORD-PAS-DE-CALAIS

	AE 2009 (M€)	CP 2009 (M€)	CP 2010 (M€)
<b>Infrastructures routières</b>	30,00	11,93	18,07
<b>Infrastructures ferroviaires</b>	0,00	2,90	3,00
<b>Infrastructures fluviales et portuaires</b>	26,08	11,68	14,40
<b>TOTAL</b>	<b>56,08</b>	<b>26,51</b>	<b>35,47</b>

#### Infrastructures routières :

Le plan de relance prévoit, au titre au titre des PDMI, 24 M€ (AE) pour réaliser les travaux de terrassements, ouvrages d'art et chaussées relatifs à l'aménagement de la RN2 entre Hautmont et Beaufort.

Par ailleurs, un montant de 6 M€ (AE) est consacré au titre de diverses opérations d'entretien préventif du réseau routier national (A1 et RN 47).

#### Infrastructures ferroviaires :

Le plan de relance permettra de mobiliser les crédits de paiement pour un montant de 5,9 M€ afin d'accélérer la réalisation des travaux de voies et de signalisation du raccordement ferroviaire de Saint-Laurent-Blangy (Arras).

Des crédits seront également réservés au titre du plan de relance pour améliorer l'accessibilité de la gare de Douai aux personnes à mobilité réduite.

#### Infrastructures fluviales et portuaires :

Le plan de relance prévoit 10,08 M€ pour des opérations.

Au titre des opérations d'entretien fluvial, un montant total de 10,08 M€ sera consacré à un ensemble de travaux et concerne :

- des opérations sur le réseau magistral de sécurité et d'aménagements au titre de l'adaptation du réseau du Nord-Pas-de-Calais à l'arrivée de Seine-Escaut (recalibrage du gabarit, confortement de berges)
- des opérations de sécurité au niveau des ouvrages de navigation et des garages à bateaux (amarrages, échelles d'écluses, éclairage, ...) et amélioration de l'accès des usagers ;

Par ailleurs, un montant de 10 M€ (AE) est consacré aux travaux préparatoires du canal Seine Nord Europe (20 M€ pour l'ensemble des deux régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais).

Un montant de 6 M€ sera mobilisé pour des travaux d'aménagement du port de Dunkerque.

\*\*\*\*

#### Rappel des principaux éléments de la programmation initiale, hors plan de relance :

Hors plan de relance, l'Etat consacrera en 2009 un montant de 10 M€ au titre des PDMI et 5,4 M€ au titre des opérations prévues au contrat Etat Région 2000-2006 portant sur les opérations principales suivantes :

- A1 – Requalification Lesquin- Vendeville (dépt 59) ;
- A23 – Protections de façades à Orchies (dépt 59) ;
- A27 – Protections acoustiques Lesquin-Baisieux (dépt 59) ;
- A21/A211 protections acoustiques (dépt 62) ;
- RN17 – Déviation de Thélus-Vimy (dépt 62).

Concernant les infrastructures ferroviaires, un montant total de 9,5 M€ sera consacré en 2009 hors plan de relance notamment sur les opérations principales suivantes :

- modernisation du triage de Somain ;
- augmentation de capacité en gare de Lille-Flandres.